

Confirmation de réservation



Numéro de réservation: 2PIHB5

Date de délivrance: 28 nov., 2023

Il s'agit de votre itinéraire-reçu officiel. Vous devez l'apporter avec vous à l'aéroport pour l'enregistrement et nous vous recommandons d'en garder une copie pour vos dossiers. Veuillez également prendre le temps de parcourir le document, car il contient les conditions générales de transport et les tarifs qui s'appliquent pour les billets, la réservation et les services en vol détaillés ci-dessous, ainsi que des renseignements sur les bagages, sur les marchandises dangereuses et d'autres renseignements importants liés à votre voyage.

Avis de protection des données: Vos renseignements personnels seront traités selon la politique de protection des renseignements personnels du transporteur. Si vous effectuez une réservation par l'intermédiaire d'un fournisseur de système de réservations (« SMD »), sa politique de protection des renseignements personnels s'applique. Vous pouvez consulter ces politiques sur le site Web du TravelCentre de l'IATA ou directement à partir du site du transporteur ou du SMD. Il est important de lire les politiques qui s'appliquent à votre réservation, car elles indiquent notamment la manière dont vos renseignements personnels sont collectés, stockés, utilisés, communiqués et transmis. Nous vous invitons à consulter la politique d'Air Canada sur la protection des renseignements personnels.

Assurez-vous de respecter les exigences d'entrée de votre pays de destination. Pour obtenir les derniers renseignements sur les exigences d'entrée, les options de réservation souples, et les mesures de santé et sécurité, rendez-vous sur le portail Prêts à voyager.



Départ

Tarif économique de base

mardi 06 févr., 2024 07:10 **Montréal** Aéroport int. Montréal-Trudeau(YUL),

Québec



10:00 **Vancouver** Aéroport int. de Vancouver (YVR), Aérogare M



Cabine : Classe économique (K) Exploité par : Air Canada | A330-300 Nourriture à acheter en vol

Le tarif économique de base fait l'objet de <u>restrictions</u>.



Retour

Tarif économique de base

mardi 13 févr., 2024

Vancouver
Aéroport int de Va

09:05

Aéroport int. de Vancouver (YVR), Aérogare M



16:47 **Montréal** Aéroport int. Montréal-Trudeau (YUL),



4h42

5h50

Cabine : Classe économique (K) Exploité par : Air Canada | 777-300ER |

⋒ Wi-Fi

Nourriture à acheter en vol

Le tarif économique de base fait l'objet de restrictions.

Passagers

[↑] Christophe Rouleaudesrochers

Places

Numéro de billet 0142185019132 AC301 -

Sommaire de l'achat

1 adulte MasterCard *********4064 Montant payé: \$418,60 Frais de transport aérien Tarif de base - Départ Tarif économique de 146,00 Tarif de base - Retour Tarif économique de 146.00 base Taxes, frais et droits Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien - Canada 14,25 Taxe sur les produits et services - Canada - 100092287 RT0001 18.31 Taxe de vente du Québec - Canada -34,04 1000043172 TQ1991 Frais d'améliorations aéroportuaires - Canada 60,00 \$418,60 Total avant les options (par passager) TOTAL GÉNÉRAL (Dollars canadiens) \$418,60

Délais d'enregistrement et d'arrivée à la porte d'embarquement

Au Car	nada	
90 minut		Quand arriver à l'aéroport Vous devriez arriver avant le délai limite précisé à gauche pour votre vol. Vous vous assurerez ainsi de disposer de suffisamment de temps pour vous enregistrer, déposer vos bagages enregistrés et franchir le contrôle de sûreté.
45 minute		Délai limite d'enregistrement et de dépôt des bagages Vous devez avoir complété votre enregistrement, obtenu votre carte d'accès à bord et déposé les bagages enregistrés au comptoir de dépôt de bagages avant le délai limite précisé pour votre vol.

30 minutes

Fermeture de la porte d'embarquement Il s'agit du moment le plus tardif auquel vous pouvez vous présenter à la porte d'embarquement, prêt à monter à bord.

15 minutes

Fermeture de la porte d'embarquement

Une arrivée plus tardive entraînera la réaffectation de sièges réservés, l'annulation de réservations et/ou l'inadmissibilité à l'indemnité pour refus d'embarquement.

Au départ de l'aéroport du centre-ville de Toronto (YTZ) - Délai limite d'enregistrement et de dépôt des bagages: 20 minutes.

Franchise de bagages

Bagages de cabine

À bord des vols exploités par Air Canada, Air Canada Rouge ou Air Canada Express, vous pouvez apporter dans la cabine un article standard (taille maximale : 23 x 40 x 55 cm [9 x 15,5 x 21,5 po]) et un article personnel (taille maximale : 16 x 33 x 43 cm [6 x 13 x 17 po]). Vos bagages de cabine doivent être suffisamment légers pour que vous puissiez les ranger dans le coffre supérieur sans aide. Consulter le détail de notre politique sur les bagages de cabine.

Bagages enregistrés

Consultez l'information ci-dessous pour obtenir plus de détails sur les bagages que vous comptez enregistrer au comptoir.

Montréal (YUL) > Vancouver (YVR)					
1er bagage \$ 34,49 CAD Taxes comprises	2e bagage \$ 57,49 CAD Taxes comprises	Poids maximal par bagage : 23 kg (50 lb) Dimensions linéaires maximales par bagage : 158 cm (62 po)			

Vancouver (YVR) > Montréal (YUL)					
1er bagage \$ 34,49 CAD Taxes comprises	2e bagage \$ 57,49 CAD Taxes comprises	Poids maximal par bagage : 23 kg (50 lb) Dimensions linéaires maximales par bagage : 158 cm (62 po)			

Devises

Les montants des frais sont affichés dans la devise correspondant à la première ville de départ indiquée sur le billet. Le jour même, les frais applicables seront perçus dans la devise locale du pays ou de la région d'où vous partez. Certaines exceptions peuvent s'appliquer si l'aéroport de départ ne perçoit pas les frais dans la devise locale. Le taux de change sera établi en fonction de la date du voyage.

Escales

Les frais de bagages enregistrés peuvent être réévalués lorsque les itinéraires comprennent une escale de plus de 24 heures.

Nota: Si le nombre, le poids ou les dimensions des bagages **dépassent les limites établies par votre franchise**, un supplément pour bagages enregistrés s'appliquera. La politique et les frais applicables seront ceux du transporteur indiqué dans la section comprenant les renseignements sur les bagages enregistrés.

- Consultez la politique d'Air Canada en matière de bagages enregistrés additionnels.
- Consultez la politique des partenaires d'exploitation à code multiple et des partenaires commerciaux intertransporteurs d'Air Canada en matière de bagages enregistrés additionnels.

^{*} Pour les vols au Canada et les vols entre le Canada et des États-Unis, une taxe canadienne de 3 \$ CA peut s'appliquer aux frais de bagages. Pour les vols entre le Canada ou les États-Unis et le Mexique, la République dominicaine ou la Barbade, une taxe de vente locale de 4 \$ CA peut s'appliquer aux frais liés aux bagages. Dans le cas de tous les autres vols au départ ou à destination du Mexique, de la République dominicaine ou de la Barbade ainsi que des vols au départ ou à destination de l'Amérique du Sud, une taxe de vente locale de 21 \$ CA peut s'appliquer aux frais liés aux bagages. Tous les montants susmentionnés sont calculés en fonction du montant maximal de la taxe applicable par type d'itinéraire. Les montants réels peuvent varier et seront perçus dans la devise utilisée à l'aéroport de départ. Le gouvernement local peut modifier les montants des taxes sans préavis.



Règles tarifaires

Tarif économique de base

Changements

Vol de départ

- · Avant le départ du premier vol
 - La redélivrance de billets n'est pas autorisée
- Après le départ du premier vol
 La redélivrance de billets n'est pas autorisée.
- · Les vols doivent respecter la séquence précisée dans l'itinéraire à partir du point de départ
- Si vous ne vous présentez pas pour votre vol (passager défaillant), il se peut qu'une pénalité vous soit imposée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les règles tarifaires complètes.

Annulations

- · Les billets sont non remboursables et incessibles
- Les billets partiellement utilisés pet incessibles.
 Les billets partiellement utilisés peuvent être soumis pour une évaluation de remboursement. Le remboursement sera calculé comme suit : tarif réel payé moins la valeur de la partie du billet qui a été utilisée, moins les frais applicables.
 Les vols peuvent être annulés jusqu'à 45 minutes avant le départ en accédant à l'onglet "Mes réservations" de notre page d'accueil. Exception : Les primes aériennes Aéroplan doivent être annulées au plus tard 2 heures avant le départ.
 Se renseigner plus sur les Services de remboursement d'Air Canada.

Séjour minimal

• Il n'y a pas de séjour maximal ou minimal associé à ce tarif.

Séjour maximal

• Il n'y a pas de séjour maximal ou minimal associé à ce tarif.

Aéroplan

- Accumulez 10 % des points Aéroplan pour des vols au Canada et 25 % des points Aéroplan pour des vols entre le Canada et les États-Unis.
 Obtenez 25 % des points Aéroplan et l'équivalent en Milles de Qualification à un Statut sur les vols internationaux.
 Ce tarif ne permet pas d'accumuler des points Aéroplan et des Milles de Qualification à un Statut dans le cadre d'un autre programme de fidélisation de partenaires

- S'applique exclusivement aux vols exploités par Air Canada, Air Canada Express et Air Canada Rouge

Tarif économique de base

Changements

Vol de retour

- Avant le départ du premier vol
 La redélivrance de billets n'est pas autorisée
- · Après le départ du premier vol
- La redélivrance de billets n'est pas autorisée.
- Les vols doivent respecter la séquence précisée dans l'itinéraire à partir du point de départ.
- · Si vous ne vous présentez pas pour votre vol (passager défaillant), il se peut qu'une pénalité vous soit imposée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez

Annulations

- Les billets sont non remboursables et incessibles.
 Les billets partiellement utilisés peuvent être soumis pour une évaluation de remboursement. Le remboursement sera calculé comme suit : tarif réel payé moins la valeur de la partie du billet qui a été utilisée, moins les frais applicables.

 Les vols peuvent être annulés jusqu'à 45 minutes avant le départ en accédant à l'onglet "Mes réservations" de notre page d'accueil. Exception : Les primes aériennes Aéroplan doivent être annulées au plus tard 2 heures avant le départ.

 Se renseigner plus sur les Services de remboursement d'Air Canada.

Séjour minimal

• Il n'y a pas de séjour maximal ou minimal associé à ce tarif.

Séjour maximal

• Il n'y a pas de séjour maximal ou minimal associé à ce tarif.

Aéroplan

- Accumulez 10 % des points Aéroplan pour des vols au Canada et 25 % des points Aéroplan pour des vols entre le Canada et les États-Unis.
- Obtenez 25 % des points Aéroplan et l'équivalent en Milles de Qualification à un Statut sur les vols internationaux.
 Ce tarif ne permet pas d'accumuler des points Aéroplan et des Milles de Qualification à un Statut dans le cadre d'un autre programme de fidélisation de partenaires
- S'applique exclusivement aux vols exploités par Air Canada, Air Canada Express et Air Canada Rouge.

Veuillez nous informer immédiatement si vous ne prévoyez pas prendre votre vol prévu. Si vous n'êtes pas en mesure de modifier ou d'annuler votre réservation en ligne, vous pouvez communiquer avec les Réservations d'Air Canada au 1 888 247-2262 (consultez les numéros internationaux et d'autres numéros). Si vous ne vous présentez pas pour prendre votre vol, le reste de votre itinéraire sera automatiquement annulé.

Avertissement : Les règles tarifaires ci-dessus s'appliquent aux passagers adultes seulement. Des règles différentes peuvent s'appliquer aux enfants et aux bébés B1

Conditions générales de transport

- 1. Vous devez vous procurer votre carte d'accès à bord et enregistrer tous vos bagages avant la fin du délai d'enregistrement (se reporter à la page 3). Vous devez également vous rendre à la porte d'embarquement avant la fin du délai indiqué (se reporter à la page 3). Le non-respect des délais d'enregistrement et d'arrivée à la porte d'embarquement pourrait entraîner la réattribution des places déjà réservées et l'annulation de vos réservations ou de votre admissibilité à une indemnité pour refus d'embarquement.
- 2. Même si la reconfirmation des vols n'est pas nécessaire, nous vous recommandons fortement de vérifier l'état de votre vol en ligne à www.aircanada.com ou en appelant notre système de renseignements sur les vols au 1 888 422-7533 avant votre départ.
- 3. Les places présélectionnées ne sont pas garanties et peuvent être modifiées sans préavis. Si votre place présélectionnée n'est plus disponible, nous ferons notre possible pour vous attribuer une place comparable dans la même classe de service et vous rembourserons les frais applicables.
- 4. Les crédits de voyage reçus pour des billets non utilisés ne sont pas transférables et ne peuvent être utilisés que par la personne dont le nom figure sur le billet original.
- Air Canada annulera tout billet et effectuera un remboursement complet sans p\u00e9nalit\u00e9 jusqu'\u00e0 24 heures apr\u00e9s l'achat. Au-del\u00e0 de 24 heures, les modifications volontaires apport\u00e9es \u00e0 votre itin\u00e9raire peuvent entra\u00eaner l'imposition de frais suppl\u00e9mentaires ou de surclassements tarifaires. Si vous voyagez avec un billet non remboursable, Air Canada ne sera pas en mesure de faire des exceptions en cas d'urgence m\u00e9dicale ou d'annulation de voyage impr\u00e9vue. Nous vous recommandons d'acheter une assurance voyage.

6. Marchandises dangereuses

Pour des raisons de sécurité, les marchandises dangereuses ne doivent pas être placées dans les bagages enregistrés ou de cabine, sauf autorisation expresse. Les marchandises dangereuses comprennent notamment : les gaz comprimés, les matières corrosives, les explosifs, les liquides et solides inflammables, les matières radioactives, les matières comburantes, les poisons, les matières infectieuses et les porte-documents munis de dispositifs d'alarme. Pour des raisons de sécurité, d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Veuillez consulter notre site Web, à la page Articles réglementés et interdits, pour obtenir de plus amples renseignements.

7. Sous réserve des dispositions de la Convention de Montréal et de la Convention de Varsovie, ainsi que des dispositions de ses tarifs applicables, Air Canada peut refuser de transporter un bien rangé dans un bagage enregistré qui est inadéquat pour le transport, comme des objets fragiles ou des denrées périssables, et peut refuser de transporter des articles de valeur (c'est-à-dire tout article dont la valeur est égale à 1 000 \$ CA ou plus par kilogramme, ou 1 \$ CA par gramme). Air Canada peut refuser des réclamations fondées sur la nature d'un article (p. ex. la nature périssable d'un article), ou pour la perte ou le retard d'articles emballés de manière inadéquate lorsque les dommages, la détérioration ou la perte résultent d'un vice propre, d'un vice du bagage ou, dans le cas d'un retard de livraison, lorsque le transporteur, ses agents et ses mandataires ont pris toutes les mesures raisonnablement requises pour éviter le dommage, ou qu'il était impossible de prendre de telles mesures.

8. Vols internationaux

Les gouvernements peuvent exiger de votre transporteur qu'il fournisse des renseignements sur vous ou permette l'accès aux données sur les passagers. Vous ne pouvez pas voyager si vous n'êtes pas en possession de tous les documents de voyage nécessaires, tels que passeport et visa (au besoin), pour entrer dans tous les pays/régions de votre itinéraire ou pour y transiter. Veuillez consulter la page sur les documents de voyage dans notre site Web pour de plus amples renseignements.

9. Santé en vol

La plupart des gens sont aptes à voyager en avion. Cependant, il faut accorder une attention particulière aux passagers dont les problèmes de santé peuvent être aggravés par l'altitude, le stress des voyages, l'hypoxie et d'autres difficultés liées aux voyages. Notre site Web propose des conseils santé et des renseignements importants à l'intention des clients avant des besoins spéciaux qui pourraient avoir besoin d'une autorisation médicale préalable au vol.

Veuillez noter également que la désinsectisation des appareils est effectuée pour certaines destinations, conformément aux exigences de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de Transports Canada et des autorités de réglementation étrangères compétentes. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

10. Horaires

Les heures et les renseignements relatifs aux types d'appareils indiqués sur les horaires ou ailleurs sont approximatifs et non garantis, et ne font pas partie du contrat. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis, et le transporteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des passagers effectuant des correspondances ne faisant pas partie de l'itinéraire indiqué sur le billet. Le transporteur n'est pas responsable des changements, des erreurs et des omissions, qu'ils figurent dans les horaires ou dans d'autres représentations.

AVIS - VENTE ASSUJETTIE AUX TARIFS APPLICABLES

Avis concernant le Règlement sur la protection des passagers aériens :

Si l'embarquement vous est refusé, ou si votre vol est annulé ou retardé d'au moins trois heures ou si vos bagages sont perdus ou endommagés, vous pourriez avoir droit au titre du *Règlement sur la protection des passagers aériens*, à certains avantages au titre des normes de traitement applicables et à une indemnité. Pour de plus amples renseignements sur vos droits, veuillez communiquer avec votre transporteur aérien ou visiter le site Web de l'Office des transports du Canada.

Les conditions générales de transport applicables aux retards et annulations de vols, les refus d'embarquement, à l'attribution des sièges pour les enfants et les bagages endommagés se trouvent à la page des Conditions générales de transport et tarifs d'Air Canada.

Canada, États-Unis : 1 888 247-2262 Autres numéros

